

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 15 juillet 2021

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 6, 7, 8 et 9 juillet 2021

2021 DJS 113 Attribution de la dénomination « Dojo Guy Auffray », à la salle de judo du gymnase de la rue des Lilas (19^e).

M. Pierre RABADAN, rapporteur

Le Conseil de Paris,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 22 juin 2021, par lequel la Maire de Paris propose d'attribuer la dénomination « Dojo Guy Auffray », à la salle de judo du gymnase de la rue des Lilas (19^{ème}) ;

Sur l'avis du Conseil du 19^{ème} arrondissement en date du 29 juin 2021 ;

Sur le rapport présenté par M. Pierre RABADAN au nom de la 7^{ème} Commission,

Délibère :

L'attribution de la dénomination « Dojo Guy Auffray », à la salle de judo du gymnase de la rue des Lilas (19^{ème}).

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO